

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article9112>

L'Europe coordonne la lutte contre la cybercriminalité

- Informatique - Internet -



Date de mise en ligne : vendredi 31 octobre 2008

Spyworld Actu

Dotée d'un budget de 300 000 euros, la plate-forme mise en place par les pays européens sera chargée de recueillir les signalements des infractions relevées sur Internet.

L'Europe franchit un grand pas théorique dans la lutte contre la cybercriminalité. « Nous avons décidé la création d'une plate-forme européenne de lutte contre la cybercriminalité, un phénomène qui se développe à très grande vitesse et qui ne connaît pas de frontières », a déclaré vendredi 24 octobre la ministre française de l'Intérieur, Michèle Alliot-Marie, selon des propos rapportés par l'AFP.

La décision a été prise à l'occasion d'une réunion du Conseil de l'Union européenne à Luxembourg, regroupant les ministres de l'Intérieur et les ministres de la Justice des pays membres.

La nouvelle structure aura pour mission de « recueillir et de centraliser les infractions relevées sur Internet », et plus particulièrement tout ce qui touche à la pédopornographie, et aux activités terroristes. Le Conseil invite tous les états membres qui ne disposent pas encore de plate-forme de signalement national à mettre en place un tel dispositif, à l'échelle de leur pays ou en commun avec d'autres états membres.

Une plate-forme hébergée par Europol

Les informations recueillies par chacune des plates-formes nationales seront transmises à la plate-forme d'alertes européennes. « Ce regroupement des signalements permettra de déterminer le pays le plus à même d'effectuer des poursuites », a précisé Michèle Alliot-Marie.

La future plate-forme sera créée et hébergée par Europol et s'est déjà vue allouer un budget de départ de 300 000 euros par la Commission européenne. Issue du traité de Maastricht, Europol, basé à La Haye, avait déjà pour tâches de traiter les renseignements relatifs aux activités criminelles (notamment le trafic de stupéfiants, le terrorisme, les réseaux d'immigration clandestine, le terrorisme, le blanchiment d'argent, et la traite des êtres humains, y compris la pornographie infantines).

« Le fait que la plate-forme soit hébergée par Europol, permet de coupler les signalements effectués par les états membres avec les informations centralisées par Europol », a ajouté Michèle Alliot-Marie.

Post-scriptum :

<http://www.01net.com/editorial/3944...>